

# BULLETIN OFFICIEL

## NUMERO 10

### DU 17 novembre 2025

#### COMITE DE DIRECTION



Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

#### **Réunion du Lundi 17 novembre 2025**

**Présents** : MM. BENOIT – BERANGER —MAKHECHOUCHE – IASIO — RANC –ALLIO — BERTHELOT – GUIQUE – SAHBI - MME DOSSARD

**Visio** : MME GARCIA -

**Excusés** : MM. - BERANGIER – MME D'ASCANIO - ARNAUD –

**Assiste** : M DIAN

- Le Comité Directeur valide comme tuteurs Mrs : Alan VAN MEEL, Akim ALOUAD HAMED, Aissam ALAMI, Ouadi GARCHI, Soufiane SIJELMASSI IDRISI
- Le Comité Directeur valide le changement d'appellation de la commission Go Pro par Commission de sécurité. Elle est composée de : Bernard ALLIO Président, Claude MICHEL, Georges MARTIN, Bernard GUELHES,
- Le Comité Directeur entérine la proposition de la commission des jeunes de faire évoluer le championnat U19 prévu en 3 phases, en 2 phases.  
Ainsi, la première phase étant terminée, la deuxième sera la suivante : Les 3 premiers de chaque poule de la première phase sont qualifiés pour représenter le championnat accession de la deuxième phase, et les équipes classées de la quatrième à la sixième place participeront au championnat classique de la deuxième phase.  
Le championnat accession composé de 12 équipes qui seront réparties en 2 poules de 6 se jouera en matchs aller/retour. Les 2 premiers de chaque poule accession seront qualifiés pour jouer les demi-finales et finales.  
Le championnat classique composé en 1 poule de 9 équipes se jouera aussi en matchs aller/retour.
- Le Comité Directeur valide les tests de certification FIA du 20 septembre pour les arbitres : BIMAZGANE Adil, CHERGUI Sacha, COLLART Florian, EL ALLOUCHI Mohamed, EL

HAOUARI BOUZELMAT Nahel, FERRAHI Salah Eddine, GARCIA Delphine, MRIOUAH Taha,  
POPEK Thibault, SUROY Gregory



- Pour aider les clubs concernant l'affichage obligatoire sur les dispositifs de signalements mis en place par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, des affiches en A3 vous seront remises lors de l'AG du 5 décembre.
- Le Comité Directeur valide la possibilité pour les équipes U15 F et U18 F à 8 de jouer les coupes des catégories à 11 correspondantes

**Christophe BENOIT**  
Président

**Alain BERTHELOT**  
Secrétaire Général